Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 029-212902340-20260401-DE5CM010426-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 01.04.2026

Nombre de Conseillers : 23
Présents : 22
Représentés : 23
Date convocation : 26.03.2026

Le Conseil Municipal de REDENE, légalement convoqué, s'est assemblé en session ordinaire, jeudi 1er avril 2026, à 19h00 en la salle du Conseil, Mairie, sous la présidence de M. Yves BERNICOT, Maire.

ETAIENT PRESENTS : BERNICOT Yves, FIAMMINGO Jean-Luc, HARRAULT Stéphanie, BOUGUENNEC Yannick, BUQUEN Muriel, MAYADOUX Denis, LABBE Sylvie, ULVE Marielle, MAGUER Alain, ULVE Christophe, SILVESTRE Benoit, TURPIN Gwenn, NAYARADOU Nadine, CABON Vanessa, LE TALLEC Thomas, FLESCH Laurie, HUARD Romain, JAVAUDIN Nancy, PORTIER Laurent, MARSCHAL-PATUREAUX Corinne, MARISCAL Lionel, STANGUENNEC Viviane

ABSENTS EXCUSES : GEORGEL Bruno

REPRESENTÉS : GEORGEL Bruno a donné pouvoir à MAGUER Alain,

SECRETAIRE DE SEANCE : BOUGUENNEC Yannick

5. Administration générale : Commission d'Appel d'Offres

Vu l'article L1414-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant qu'il convient constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein, élus à la proportionnelle au plus fort reste. Le nombre de suppléants est égal à celui des membres titulaires, soit trois.

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Le Maire propose ULVE Christophe, LE TALLEC Thomas, MARSICAL Lionel comme membres titulaires et MAYADOUX Denis, FIAMMINGO Jean-Luc, PORTIER Laurent comme membres suppléants.

Messieurs FIAMMINGO Jean-Luc et BOUGUENNEC Yannick sont désignés assesseurs pour les opérations de vote à bulletin secret.

Après appel nominal à voter, il est décompté 23 enveloppes dans l'urne comme suit :

- Nuls/blancs : 1
- Suffrages exprimés : 22

Liste de M. ULVE Christophe a recueilli 22 voix.

Vote :
Après délibération et vote, le Conseil municipal :

- **PROCLAME** élus en tant que membres titulaires de la Commission d'Appel d'offres, ULVE Christophe, LE TALLEC Thomas, MARISCAL Lionel et membres suppléants MAYADOUX Denis, FIAMMINGO Jean-Luc, PORTIER Laurent.

Adopté à la majorité par 22 voix Pour
0 voix Contre et 1 nul

Pour extrait certifié conforme,
Le 02/04/2026,
Le Maire, Yves BERNICOT